Utrecht University Library
Partner in Science
Universiteit Utrecht

Tableau ge?ographique et statistique du de?partement de Loir-et-Cher

https://hdl.handle.net/1874/370225

Tableau Géographique et Statistique du département de Loir-et-Cher. (N° 40.)

GÉOGRAPHIE.

Nom, Situation, Limites, Etendue.

Le département de Loir-et-Cher tire son nom des rivières du Loir et du Cher qui l'arrosent; la première, dans sa partie septentrionale, du nord à l'ouest, et la seconde, dans sa partie méridionale, de l'est à l'ouest. Compris entre les 47° 13′ et 48° 8′ latitude N., et les 0° 7′ et 1° 42′ longitude O. Borné au nord par le département d'Eure-et-Loir; au nord-est par celui du Loiret; au sud-est celui du Cher, au sud celui de l'Indre; au sud-ouest celui d'Indre-et-Loire, et au nord-est celui de la Sarthe. Sa plus grande longueur du nord-ouest au sud-est est de 22 lieues; sa plus grande largeur de l'est à l'ouest est de 25. — Il est formé des pays du Blaisois, Vendômois et Sologne (ancienne généralité d'Orléans), et d'autres petites portions dépendantes de l'ancienne Touraine et de l'ancienne généralité de Bourges.

Aspect du Pays, Nature du Sol, Eaux minérales, Climat.

Le territoire de ce département, quoique assez élevé au-dessus du niveau de la mer, ne renferme aucune montagne; mais grand nombre de collines tapissées pour la plupart de riches vignobles, ainsi que de vastes plaines dont la pente est peu sensible. Dans l'arrondissement de Romorantin (ancienne Sologne) le sol n'offre à sa superficie qu'un sable clair assez fin, mélangé quelquefois de gravier et de cailloux de grosseur médiocre, mais très-peu chargé de terre végétale: une couche d'argile règne assez constamment sous celle de sable, souvent à très-peu de profondeur, et comme elle ne permet pas aux eaux pluviales de s'infiltrer, elle rend les terres fort humides, surtout pendant l'hiver et le printemps. La partie nord-ouest de l'arrondissement de Vendôme n'offre qu'un terrain en général aride et couvert de landes. Sur presque tous les autres points du département, terre argileuse grisâtre, jaunâtre ou noirâtre, mêlée de sable, mais en petite quantité, ou terres calcaires mêlées d'argile et de sable. La partie boisée forme environ le dixième du territoire. L'arrondissement de Romorantin est le moins bien partagé; les masses les plus considérables sont situées dans celui de Blois. Parmi les rivières, trois arrosent le département (la Loire, le Loir et le Cher); une le borde à l'ouest (la Braye); six y trouvent leur embouchure (le Cosson, le Beuvron, la grande et la petite Sandre, le Maou et la Rère); une y a sa source (la Cisse), et parmi celles qui y ont tout leur cours nous citerons: la Graine, la Faison ou Tournon, la Bonne-Heure, le Conon, la Bièvre, la Croisne. L'arrondissement de Romorantin renferme, sur le territoire de la commune de Soings, à l'est de Contres, un lac dont la superficie, dans ses eaux moyennes, est de près de 39 arpens. La rive gauche de la Loire présente en outre un très-grand nombre d'étangs; ces étangs sont tellement multipliés dans l'arrondissement de Romorantin qu'on en trouve souvent dans les vallons cinq ou six ou même plus à la suite les uns des autres: leur nombre total, dans cet arrondissement, est de neuf cent cinquante-quatre. — *Eaux minérales savonneuses.* Dans la commune de Saint-Denis, près de Blois; cette source est surnommée *Fontaine médicinale;* deux autres sources *ferrugineuses*, au hameau de Saint-Mandé, dans la commune de Vievy-le-Rayé, canton d'Ouzouer-le-Marché. — *Climat.* Généralement doux et tempéré; l'air y est pur et sain, à quelques exceptions près, qui s'appliquent à l'arrondissement de Romorantin (ancienne Sologne), où les marécages et les étangs entretiennent des exhalaisons nuisibles à la santé.

Villes principales et distance de leur point central d'Administration.

VENDOME, sur le Loir, à 7 lieues de Blois, poste; 7,000 habitans. Cette ville ancienne ne fut dans l'origine qu'un château-fort dont la construction remonte au temps des Romains. Ce château dans lequel séjournèrent quelque temps les rois Charles VII et François Ier, était autrefois environné de fossés profonds, de murailles élevées, et flanqué de six grosses tours; il soutint plusieurs siéges mémorables. Le Vendômois a eu long-temps ses comtes particuliers; il fut érigé en duché par François Ier, en faveur de Charles-Bourbon, grand-père de Henri IV. Cependant Vendôme se déclara contre ce prince, et fut soumise par ses armes en 1562. Elle a des fabriques de bas de fil et de coton, de papier renommé, de gants, de coutellerie et de cotonnade; les jardiniers font un grand commerce de fruits et de légumes excellens. — Droué, 6 lieues de Vendôme, poste de Ville-aux-Clercs; 900 habitans. — *Fréteval* (forge de), 4 lieues, poste de Vendôme; 764 habitans; haut-fourneau à feux d'affinerie. — *Lavardin*, 3 lieues, poste de Vendôme; 473 habitans; fabrique de grosse bonneterie. — *Meslay*, près et poste de Vendôme; 277 habitans; fabrique de cotonnades; éducation des vers à soie. — Mondoubleau, petite ville sur la Graisne, 5 lieues; 1,900 habitans; commerce considérable de graine de trèfle, de fruits aigres ou sauvages, de cormes, cuits au four et desséchés pour faire une boisson qui remplace le vin ou le cidre. (Les greniers de Mondoubleau se louent assez cher, et sont recherchés pour la conservation de ces fruits.) Fabrique de cotonnade et de cuir; fabrique considérable de serge. — Montoire, près la rive droite du Loir, 4 lieues, poste; 2,938 habitans; fabrique de cotonnade, gros bas de laine et papier. — Morée, 4 lieues, poste de Vendôme; 1,000 habitans. — *Plessis-Dorin*, poste de Mondoubleau, 9 lieues de Vendôme; 836 habitans; verrerie de Montmirail, pour les instrumens de chimie et les cabinets de physique. — *Rougemont*, sur Saint-Jean-Froidmentel, 5 lieues, poste de Vendôme; verrerie blanche ordinaire. — Savigny-le-Braye, 6 lieues, poste de Saint-Calais; 2,500. — Selommes, 3 lieues, poste de Vendôme; 650 habitans. — Saint-Amand, 3 lieues, poste de Vendôme; 430 habitans.

BLOIS, sur la Loire, auprès d'une forêt, à 181 kilomètres (distance légale) ou 40 lieues de Paris, poste; 12,136 habitans; siége de la préfecture. L'origine de Blois se perd dans la nuit des temps: un aqueduc taillé dans le roc par les Romains atteste son antiquité; il traverse la ville et reçoit les eaux pluviales qui s'écoulent des campagnes et forêts environnantes. C'était autrefois le siége d'un comté qui appartint long-temps à la maison de Chatillon, et que Louis XII réunit à la couronne. On remarque à Blois un beau pont sur la Loire, orné d'une pyramide légère haute de 100 pieds, un quai magnifique, la salle de spectacle, et le château des anciens comtes, célèbre par les évènemens qu'il rappelle; il ne reste plus qu'une grosse tour de l'ancienne construction; le reste est du règne de Louis XII et de François Ier. On y voit encore la grande salle où furent tenus les états en 1577; le corridor où fut poignardé Henri, duc de Guise; la tour où fut massacré, à coups de pertuisane, son frère, le cardinal de Guise; la chambre dans laquelle la reine Médicis termina sa vie criminelle. Le château sert aujourd'hui de caserne et de magasin militaire. Blois possède un jardin de botanique fondé par Henri IV; on remarque ses abattoirs, sa halle au poisson, la promenade de l'évêché et celles qui environnent la ville, et ses deux cimetières. Elle a des fabriques de vinaigre, de faïence, de sucre de réglisse de bois, et de gants. Elle est le centre du commerce des eaux-de-vie dites d'Orléans, et fait le commerce de vins, de bois merrain et à brûler. — *Cellettes*, 2 lieues, poste de Blois; 1,023 habitans; fabrique de sucre de betteraves. — *Chailles*, 1 lieue, poste de Blois; 770 habitans; fabrique de sucre de betteraves. — *Chaumont-sur-Loire*, 4 lieues $\frac{1}{2}$, poste d'Escures; 933 habitans; fabrique de sucre de betterave. — Contres, 5 lieues, poste de Blois; 1,400 habitans. — Herbault, 4 lieues, poste de Blois; 719 habitans. — Marchenoir, 6 lieues; 520 habitans. — *Chambord* (le château de), 4 lieues de Blois, à une demi-lieue de la Loire, et dans une vallée arrosée par le Cosson, était autrefois une maison de plaisance des comtes de Blois. François Ier fit construire le château actuel, qui passait pour un des plus beaux châteaux de France. On y voit des salles vastes et un escalier en double spirale où deux personnes peuvent monter ensemble sans se rencontrer; le parc avait 7 lieues de tour. Ce beau domaine a appartenu en dernier lieu au prince de Wagram. — Mer, 5 lieues, poste; 3,551 habitans; commerce en vins, eaux-de-vie et vinaigre. — *Meusnes*, 11 lieues, poste de Selles-sur-Cher; 965 habitans; carrières de pierres à fusil excellentes: elles n'ont de rivales en France que celles de Poulaines et de Lye (Indre). — Saint-Aignan, port sur la rive gauche du Cher, 9 lieues, poste; 2,845 habitans; fabrique considérable de draps, commerce de pierres à feu. — *Saint-Dié-sur-Loire*, petit port, rive gauche de la Loire, 3 lieues $\frac{1}{4}$; 1,321 habitans; fabrique de vinaigre, vins et eaux-de-vie en gros.

ROMORANTIN, sur la rive droite de la Saudre, au confluent du Morantin, 10 lieues de Blois; 6,970 habitans. On y remarque une belle promenade plantée d'arbres fort étendue, et les bâtimens des prisons. Aux environs de cette ville, on trouve une terre fort propre aux dégrais des laines. Fabrique considérable de draps. — Mennetou, 3 lieues, poste de Romorantin; 800 habitans. — Lamotte-Beuvron, 8 lieues, poste de la Ferté-Saint-Aubin. — Neung-sur-Beuvron, 5 lieues, poste de la Ferté-Saint-Aubin; 1,100 habitans. — Salbris, 6 lieues, poste; 1,200 habitans. — Selles-sur-Cher, 4 lieues, poste; 3,817 habitans.

Administration.

État-civil. Un préfet avec un conseil de préfecture composé de trois membres à Blois; un sous-préfet dans chacun des chefs-lieux d'arrondissement. — *Contributions directes.* Un directeur, un inspecteur et un receveur-général à Blois; un receveur particulier à Vendôme et à Romorantin; un percepteur dans chaque arrondissement. — *Contributions indirectes.* Un directeur et un receveur-principal dans chaque chef-lieu d'arrondissement. — *Enregistrement et domaines.* Un directeur à Blois, un conservateur des hypothèques dans chaque chef-lieu d'arrondissement. — *Eaux et forêts.* 11e conservation, chef-lieu le Mans (Sarthe); un inspecteur à Blois, un sous-inspecteur à Vendôme; 2e direction forestière de la marine, chef-lieu, Orléans (Loiret). — *Ponts et chaussées.* 6e direction, chef-lieu, Nevers (Nièvre); un ingénieur en chef à Blois. — *Mines.* 2e arrondissement, un payeur du trésor royal à Blois, 4e classe.

État militaire. 4e division militaire, chef-lieu, Tours; point de places fortes. — *Génie.* Direction de Paris. — *Artillerie.* Direction de Bourges (Cher). — *Gendarmerie.* 7e légion, chef-lieu, Tours (Indre-et-Loire).

État judiciaire. Ce département est du ressort de la *Cour royale* d'Orléans (Loiret). *Tribunaux de 1re instance* à Vendôme, Romorantin et Blois; ce dernier est divisé en deux chambres. — Un *Tribunal de paix* dans chaque chef-lieu de canton. — *Tribunaux de commerce* à Blois et Romorantin.

État ecclésiastique. Un évêque à Blois, suffragant de l'archevêché de Paris: le territoire du département forme son diocèse; six vicaires généraux. *Chapitre de cathédrale*, composé de neuf chanoines en titre et de dix-huit chanoines honoraires, quatre cures de 1re classe, vingt de 2e, deux cent quarante-quatre succursales et neuf vicariats. — *Culte réformé calviniste.* Un pasteur à Aulnay près Mer, relevant de l'église consistoriale d'Orléans.

Instruction, Sociétés, Établissemens. *Colléges communaux*, à Blois, Romorantin et Pont-Levoy. — *Grand et petit séminaire*, à Blois. — *Société biblique protestante*, à Aulnay près Mer. — *Société d'assurance contre l'incendie pour le département*, à Blois. — *Société d'agriculture*, dans chaque chef-lieu d'arrondissement. — *Dépôt royal d'étalons*, à Blois.

Députation départementale. Ce département envoie trois membres à la chambre des députés.

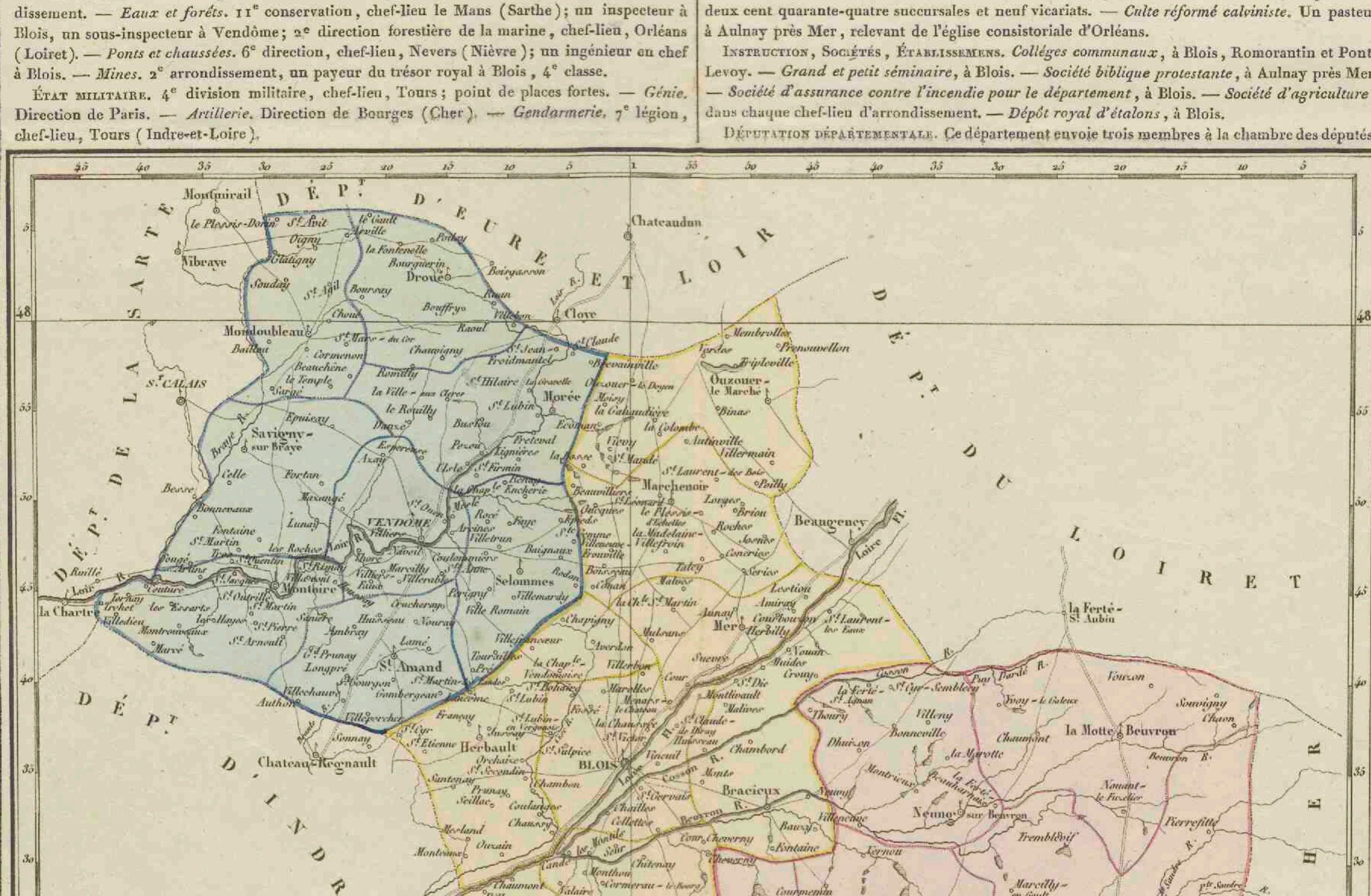

Gravé par Le Gagneur, Rue de la Harpe N° 35.

Foires.

167 foires dans ce département, elles occupent 200 journées.

1er Arrondissement. — *La Ville-aux-Clercs*, 20 janv., 19 mars, 15 mai, 19 juin, 24 août, 4 oct., 17 nov., 21 déc. — *Vendôme*, 3 fév. (8 jours), 23 av., 4 juill., 15 sept., 12 nov., 27 déc. — *Montdoubleau*, 9 oct., 1er lundi de carême, après Saint-Marc et après Saint-Éloy. — *Montoire*, mercredi après le 1er janv., et les mercredis après le 2 mars, 3 mai, 4 juill., 5 sept., 6 nov. — *Droué*, mardi après le 24 fév., et les mardis après les 27 mars, 9 mai, 6 juin, 18 juill., 21 sept., 28 oct., 6 déc. — *Villiers*, 1er dimanche de sept. — *Morée*, lundi de fév. et 2e lundi de déc.

2e Arrondissement. — *Onzain*, 22 janv., 2 nov., vendredi de la semaine de la Passion, dimanche avant le 24 juin. — *Blois*, 28 janv., 1er av., 24 juin, 25 août, 1er oct., 6 déc. — *Monteaux*, 3 fév., 29 juin. — *Pontlevoy*, 3 fév., 1er mai, 24 août, lendemain de Trinité. — *Herbault*, 20 fév., 20 av., 22 juin, 27 août, 4 nov. — *Saint-Aignan*, 22 fév., 15 av., 30 juin, 11 août, 16 sept., 29 oct., 1er déc. — *Lorges*, 24 janv., 11 juin, 18 oct., 6 déc. — *Saint-Georges*, 23 av. *Saint-Dié*, 24 av., 1er déc. — *Chouzy*, 1er mai, 12 nov. — *Suèvres*, 2 mai, 28 oct. — *Contres*, 5 mai, si c'est un vendredi, sinon au vendredi d'ensuite; 1er lundi de janv., vendredi après la Purification et la Mi-Carême; 15 juin, 20 juill. et août, 9 oct. et 15 nov. — *Fontaines-en-Sologne*, 17 juin. — *Mer*, 25 juin, 26 août, 2 nov., mercredi des Cendres. — *Les Montils*, 25 juin. — *Viévy-le-Rayé*, 29 juin, 3 et 30 nov. et 4e lundi de Carême. — *La Madelaine-Villefrouin*, 22 juill. *Montrichard*, 22 juill., 21 sept., 11 nov., le 2e lundi après le dimanche gras, le jour de la Mi-Carême, lundi après la Pentecôte. — *Chémery*, 8 sept. et lundis de semaine sainte et après Pentecôte. — *Marchenoir*, 29 sept., 2e lundi de juin, dernier lundi de juill., 4e lundi d'oct. — *Cour-Cheverny*, 2 nov., la veille de la Mi-Carême, le lundi après la Pentecôte. — *Ouchamps*, 2 nov., mardi après le 14 janv., mardi après le 14 mars, et le dimanche après la Pentecôte. — *Bracieux*, 1er jeudi de janv., jeudi après la Mi-Carême, jeudi avant la Pentecôte, jeudi après le 24 juin, 1er jeudi d'août et 2e jeudi d'oct. — *Ouzouer-le-Marché*, jeudi gras et jeudi d'octave de la Fête-Dieu. — *Oucques*, 2e mercredi de fév., mercredi après Pâques, 2e mercredi de juill., 2e mercredi de sept. — *Saint-Léonard*, 2e samedi de fév. et 5e lundi après Pâques. — *Autainville*, lendemain de Pâques. — *Noyers-sur-Cher*, lundi avant la Pentecôte. — *Vineuil*, le jour de la Trinité. — *Prénouvellon*, 3e lundi de sept.

3e Arrondissement. — *Salbris*, 24 av., 20 sept., 29 oct., jeudi de la Septuagésime. — *Selles-sur-Cher*, 1er mai, 24 août, 29 sept., 21 déc., veille des Rameaux, samedi avant la Madelaine. — *Souvigny*, 3 mai. — *Mennetou*, 4 mai, 14 août. — *La Ferté-Beauharnais*, 11 juin, 24 août, 21 déc. — *Chaumont-sur-Tharonne*, 18 juin, 25 nov. — *Selles-Saint-Denis*, 22 juin, 22 juill., 6 déc., jeudi de la 2e semaine de Carême. — *Tremblevif*, 5 août. — *Nouan-le-Fuzelier*, 11 août, 12 nov., jeudi gras. — *Vouzon*, 29 août, 28 déc. — *Mur*, 1er sept. — *Maray*, 14 sept. — *Romorantin*, mercredi après la Mi-Carême, mercredi après Saint-Jean, mercredi après Saint-Roch, et 1er lundi après Saint-Martin (10 jours).

Antiquités, Hommes célèbres.

Gauloises. A Soings, entre Blois et Romorantin, à 5 lieues de Blois: deux *tumuli* (ou tombeaux) d'environ 50 pieds de diamètre; des vases et des médailles trouvées dans le voisinage font soupçonner qu'il existait autrefois une ville dans ce lieu. Autre *tumulus* non loin de là, et près d'un vieux pont nommé l'*Arche du Roi*. Autre encore, appelé par le peuple *Pierre de minuit*, entre Pont-Levoy et le château du Roger ou Rocher. Deux autres dans la commune d'Ouques, entre Blois et Vendôme. On assure que dans les environs était une ville ancienne nommée *Viévy*. Une à 4 lieues de Blois, commune de Landes. Une à Saint-Bohaire, à 2 lieues $\frac{1}{2}$ de Blois. — *Romaines.* Superbe aqueduc de Blois, nommé *Aron*, et taillé dans le roc. Près de Mondoubleau, chemin attribué à César. — *Moyen âge.* Plusieurs châteaux. — Il ne reste qu'une seule tour de celui des anciens comtes de Blois.

— *Blois* (Guillaume de), cardinal et régent du royaume sous Louis VII et Philippe II, né à Blois dans le XIIe siècle. — *Bourgeois*, ou Louis Burgensis, médecin de François Ier et de Henri II, né à Blois en 1494. — *Amboise* (cardinal d'), né au château de Chaumont, en 1460; ministre des finances sous Louis XII. — *Baudot de Juilly* (Nicolas), historien, romancier, né à Vendôme en 1678. — *Bernier* (Jean), médecin et auteur, né à Blois dans le courant du XVIe siècle. — *Bunel* (Jacob), peintre; il travailla aux appartemens du vieux Louvre; né à Blois en 1558. — *Dampierre* (Jean), poëte, avocat, homme de lettres, né dans le courant du XVIe siècle. — *Jean du Temps*, dit Temporarius, avocat et médecin, né à Blois en 1500. — *Denis Dupont*, où Pontanus, célèbre avocat, né à Blois vers la fin du XVe siècle. — *Morvillers* (Jean de), garde des sceaux de France, né à Blois en 1507. — *Hurault* (Philippe de Cheverny, comte de), chancelier de France sous Henri III et Henri IV. — *Deschamps* (Gilles), médecin puis prêtre, né à Blois, au commencement du XVIe siècle. — *Louis XII*, roi de France, né au château de Blois en 1462. Il fut surnommé le *Père du Peuple*. — *Ronsard* (Pierre de), né au château de la Poissonnière, dans le Vendômois, en 1524, connu par ses poésies. — *Saint-Ange* (Fariau de), poëte connu par la traduction en vers des Métamorphoses d'Ovide, né à Blois en 1753. — *Favras* (Thomas de Mahy), victime de la révolution, né à Blois en 1744. — *Lenoir*, célèbre ingénieur et constructeur d'instrumens de mathématiques, né à Mer, en 1744.

STATISTIQUE.

Superficie et Population.

La superficie totale du territoire du département de Loir-et-Cher est de 603,116 hectares ou 336 lieues carrées. La population totale est de 227,527 habitans, parmi lesquels 1,200 environ appartiennent à la religion réformée calviniste.

Division territoriale, et population par Arrondissemens et Cantons.

3 arrondissemens communaux, 24 cantons et 309 communes.

1er ARRONDISSEMENT: 8 cantons, 110 communes. 72,828 habitans sur 128 lieues carrées.		2e ARRONDISSEMENT: 10 cantons, 140 communes. 111,075 habit. sur 92 lieues carrées.		3e ARRONDISSEMENT: 6 cantons, 55 communes. 43,624 habit. sur 114 lieues carrées.	
Vendôme. (*Sous-Préfect.*)	13,948	Blois. (*Préfect.*) 2 cantons. { Est.	13,809	Romorantin. (*Sous-Préfect.*	11,927
Droué.	7,505	Blois. { Ouest.	12,869	Menneton.	5,103
Mondoubleau.	11,329	Bracieux.	10,506	La Motte-Beuvron.	5,599
Montoire.	12,717	Contres.	10,627	Neung-sur-Beuvron.	4,451
Morée.	8,560	Herbault.	12,024	Salbris.	8,613
Saint-Amand.	5,732	Marchenoir.	9,081	Selles-sur-Cher.	7,931
Savigny.	8,588	Mer.	10,670		
Selommes.	4,449	Montrichard.	12,227		
		Ouzouer-le-Marché.	7,241		
		Saint-Aignan.	12,021		

Nota. Les totaux pour la population des arrondissemens sont ceux fournis par le gouvernement en 1820. La population de chaque canton est établie avec des renseignemens plus nouveaux; ce qui explique les contradictions qui peuvent exister dans ce tableau.

Industrie.

Agricole. Peu de départemens comptent un aussi grand nombre de propriétaires aisés, et livrés exclusivement au soin de faire valoir eux-mêmes leurs propriétés. Fermes peu considérables; charrue la plus usitée à avant-train, versoir fixe et soc non tranchant. Attelage ordinaire, deux ou quatre bœufs précédés d'un ou trois chevaux. Dans la Sologne, cet attelage se compose quelquefois de dix bœufs. Science des engrais médiocrement entendue. Terres généralement divisées en trois soles ou saisons, et jusqu'en quatre et cinq soles dans la partie du nord-ouest formant l'ancien district de Mondoubleau. La terre dans la Sologne reste souvent dix, seize et vingt ans en jachère. — *Productions principales.* On évalue à un tiers de la surface du département la partie consacrée à la culture du froment, de l'orge, de l'avoine, du méteil ou conseigle, du seigle, du maïs, du sarrazin et des pommes de terre. Dans ce calcul, le blé froment entre lui-même pour un tiers, ce qui forme environ le neuvième du total; aussi est-il reconnu que, dans ce genre, le département peut fournir au-delà de sa consommation. L'arrondissement de Romorantin donne peu de blé; sa récolte principale est en sarrasin ou blé noir; chanvre, cultivé assez généralement; lin, se rencontre moins fréquemment. — *Légumes.* Ceux de toute nature se trouvent en quantité suffisante. — *Arbres à fruits.* Dans la partie nord-est, formée de l'ancienne Beauce, on en rencontre peu; mais on en trouve davantage dans la partie du nord-est qui touche au département de la Sarthe. On y voit surtout des pommiers à cidre presque partout. Le mûrier blanc commence à se répandre beaucoup depuis plusieurs années. — *Prairies.* Les bords des ruisseaux et des rivières sont couverts d'abondantes prairies naturelles; mais elles ne sont pas en proportion avec les terres labourables, à l'exception de l'arrondissement de Romorantin où elles ont le défaut d'être trop humides et de ressembler quelquefois à des marais malsains. En général, la récolte des fourrages suffit à peine à la consommation du département, assez abondant en bétail. La culture des prairies artificielles a fait depuis peu de grands progrès, surtout dans le voisinage des villes et dans la partie du nord-est sur la rive droite de la Loire. — *Vignes.* Elles sont pour le département la culture la plus précieuse et la plus intéressante; plus des trois quarts ne produisent que des vins blancs; l'autre quart est en rouge et en noir, c'est-à-dire en vins de lignage. Ces vins sont généralement estimés; nous citerons comme les plus renommés celui de la côte des *Grouëts*, dans le territoire de Blois; celui de Chambon et des communes environnantes; celui des côtes qui bordent le Cher, et enfin, pour les vins blancs, celui de la côte dite *des Noëls;* leur qualité, cependant, n'atteint son degré de perfection que lorsqu'ils ont été gardés deux ou trois ans. 27,800 hectares donnent, année moyenne, environ 829,500 hectolitres, dont 689,500 livrés au commerce; le reste est consommé dans le pays. — *Bois.* Essences principales. Chêne, charme et châtaignier, 66,320 hectares, dont 12,274 appartiennent à l'État; 2,424 à des communes ou à des établissemens publics; 3,747 au domaine de la couronne ou à des princes du sang, et 47,875 à des particuliers. On doit aux soins de M. Corbigny, préfet en 1802, l'établissement d'une pépinière départementale située sur le territoire de la commune de Chouzy, et dans laquelle on comptait en 1815 plus de 100,000 sujets en ormes, frênes et mûriers blancs, sans parler d'une plantation à demeure de 4,000 pieds d'arbres en bois blanc. — *Animaux employés dans l'économie rurale.* Chevaux, deux races distinctes, l'une grande et forte, dans l'arrondissement de Vendôme, et connue sous le nom de *percherons;* l'autre de taille médiocre, sur la rive gauche de la Loire et dans l'arrondissement de Romorantin; bêtes à cornes, en général d'une petite stature; mais les vaches d'un bon rapport: l'engrais des bœufs peu considérable; bêtes à laine, troupeaux nombreux, mais sujets à de fréquentes maladies épizootiques; ils forment presque le seul produit de l'arrondissement de Romorantin. L'introduction des mérinos a beaucoup amélioré la race indigène. On estime la quantité des laines en suint obtenue par année à 664,152 kilogrammes. Cochons, quantité assez considérable; volaille, le département contribue quelque peu dans ce genre à l'approvisionnement de Paris; vers à soie, leur introduction est de date récente ainsi que celle du mûrier: ils réussissent fort bien; abeilles, quelques propriétaires s'adonnent à leur éducation. — *Gibier.* On ne trouve plus en gros gibier que le loup et le renard qui semblent se multiplier, surtout depuis quelques années. Le lièvre, le lapin et la perdrix rouge sont assez abondans. — *Pêche.* Parmi les variétés ordinaires des poissons communes à toute la France, nous distinguerons le saumon et les aloses que fournit quelquefois la Loire, et les carpes dorées du Loir. — Le revenu moyen de l'arpent est estimé à: terres labourables, 12 fr.; vignes, 60 fr.; prés, 71 fr.; bois, 13 fr.

Manufacturière. Mines de fer peu riches à Couffy, Danzé, Fontenelle et Meunes; pierres à fusil (silex pyromaque en grande quantité); on fait grand cas de celles de Monthou et Bourré; albâtre près des communes de Trehet, des Essarts et de Troô; marne de qualité excellente et répandue ainsi que la pierre calcaire sur un grand nombre de points du département; argile grisâtre et jaunâtre excellente pour la composition des tuiles, des briques et de la poterie commune. On trouve de la tourbe à Mer. — *Usines et établissemens principaux.* L'industrie de ce département se borne à l'exploitation de quelques usines en fer, tuileries, et fours à chaux. On compte environ une soixantaine de fabriques de draps et d'étoffes de laine, avec trois établissemens spéciaux pour la filature de laine. La moitié de la population de l'arrondissement entier de Lavardin est occupée par la fabrication de la bonneterie commune de laine et coton. On compte 6 grandes fabriques de cotonnades; 11 grandes fabriques de gants, qui jouissent d'une grande réputation; une trentaine de grandes tanneries, corroieries et mégisseries; 3 verreries; 3 papeteries, 3 raffineries de sucre de betteraves; 8 fabriques de vinaigre.

Commerçante. — *Exportation.* Grains, bestiaux, beurre, œufs, volailles, laines, poissons, vins, eaux-de-vie, pierres à bâtir, pierres à feu, poterie, faïencerie, verrerie et gobeleterie, cristaux, étoffes de coton, draps, serges, papiers, cuirs en peaux, bois et merrains. — *Importation.* Fers, draps fins, chapeaux, soieries, coton, denrées coloniales, drogues pour la teinture, etc., etc.

Impôts.

CONTRIBUTIONS DIRECTES.		CONTRIBUTIONS INDIRECTES.	
Somme à acquitter en 1826.	2,271,524 fr.	Enregistrement, timbre et domaines, en 1823,	1,332,739
Contribution foncière,	1,821,554	Boissons, tabacs et poudres, en 1819,	1,172,047
—— Personnelle et mobilière,	313,650	Postes, en 1823,	106,668
—— Portes et fenêtres,	136,320	Loterie, en 1819,	33,052

A quoi il faut ajouter le produit des coupes de bois de l'État, et une somme de produits de diverse nature montant à quelques dixaines de mille francs. Le revenu territorial est de 11,721,000 francs.

Navigation et Routes.

Rivières navigables. La *Loire* et le *Cher* navigables dans toute l'étendue du département. Plusieurs projets existent pour étendre cet avantage au Loir. Projet d'un canal pour unir entre eux le Loir et l'Eure.

Grandes routes. 5 royales, 9 départementales: de *Blois* à *Paris*, 21 postes $\frac{3}{4}$; à *Vendôme*, 4 postes $\frac{1}{2}$; à *Orléans*, 7 postes; à *Tours*, 7 postes $\frac{1}{2}$.

PARIS. — BAUDOUIN FRÈRES, ÉDITEURS, RUE DE VAUGIRARD, N° 17, DERRIÈRE L'ODÉON.

Imprimerie de Rignoux, rue des Francs-Bourgeois-S.-Michel, n° 8.

581

22 Ct2